

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[TRADUCTION]

Ottawa, le 7 janvier 1999

DOSSIER : 1998-UO/TI-20

TITULAIRES DE DROIT D'AUTEUR INTROUVABLES

Licence non exclusive délivrée à la *University of Toronto Press (UTP) Custom Publishing*, pour la réimpression d'une publication

Conformément aux dispositions du paragraphe 77(1) de la *Loi sur le droit d'auteur*, la Commission du droit d'auteur accorde une licence à la *University of Toronto Press (UTP) Custom Publishing* comme suit :

- (1) La licence autorise la réimpression de la publication intitulée *Development and the Military in the Philippines : Military Perceptions in a Time of Continuing Crisis*, dont les coauteurs sont Filipe B. Miranda et Ruben F. Ciron et qui a été publiée par *Social Weather Stations*, à Quezin City, aux Philippines, en 1988.

Un exemplaire unique de l'œuvre sera imprimé.

- (2) La licence expire le 31 décembre 1999. La réimpression autorisée doit donc être terminée au plus tard à cette date.
- (3) La licence est non exclusive et valide seulement au Canada.
- (4) *UTP Custom Publishing* paiera 12,24 \$ à la *Canadian Copyright Licensing Agency (CANCOPY)*, qui pourra disposer de ce montant selon ce qu'elle jugera utile pour ses membres en général. Elle s'engage toutefois à rendre ce montant à toute personne qui établit, avant le 31 décembre 2004, qu'elle est titulaire du droit d'auteur sur l'œuvre visée par la présente licence.
- (5) La présente licence ne prend effet qu'à compter du moment où l'auteur de la demande de licence produit, auprès de la Commission, le reçu par la *CANCOPY* du montant fixé à 12,24 \$ dans la licence pour les redevances et l'engagement de la *CANCOPY* à respecter les modalités énoncées au paragraphe 4) ci-dessus.

Le secrétaire de la Commission,

A handwritten signature in black ink that reads 'Claude Majeau'.

Claude Majeau